



AWARD IN WINES - NIVEAU 1

Informations Générales

Lieu	Mâcon – Wine school de Fabrice Sommier 29 Bld Général Leclerc Accès à Mâcon par TGV (Mâcon-Loché) ou TER (Mâcon -Ville). Accès handicapé prévu, le signaler.
Prise en charge	Agrément formation continue. Formation non prise en charge par le CPF
Horaires	6h de cours, plus examen, (9h30-17h30) repas possible sur place.
Langue	Cours en français, examen en français.
Formateurs	Tous agréés "certified educators", spécialistes.
Détails pratiques	Hébergement non prévu, conseillé en centre ville. Environ 20' à pied depuis la gare de Mâcon-ville et le centre ville.
Examen	Durée 45 minutes : 30 questions de QCM. Il a lieu à la fin du stage.
Tarifs	stage + inscription à l'examen + mallette : 280 €* + 15€ (conseillé mais optionnel) par jour pour le repas, à régler sur place mais à réserver *L'association n'est pas assujettie à la TVA

Dates des formations et examens

Formateur : M. Fabrice SOMMIER, MOF Sommellerie, Président de l'UDSF, Master of Port

Dates	Lieu	Langue	Durée	Formateur	Examen : durée 45'
Samedi 19 octobre 2024	Wine school	Français	6 heures + 45' d'examen	Fabrice Sommier	19 octobre 24
Samedi 1^{er} mars 25	Wine school	Français	6 heures + 45' d'examen	Fabrice Sommier	1^{er} mars 25

Les copies sont envoyées et corrigées à Londres.

Les résultats sont publiés 2 à 3 semaines plus tard.

Il n'y a pas de compte-rendu individuel de correction ni de note, et les copies ne sont pas renvoyées.

En cas de contestation sur le résultat, les recours sont payants.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE EN CAS D'ABSENCE À L'EXAMEN



INSCRIPTION AU STAGE ET À L'EXAMEN

**A renvoyer par mail ou courrier à Esprits de vins, 70 Bd des 9 Clés, 71000 MACON
S'assurer des disponibilités au préalable : contact@espritsdevins.com ou 0681243042**

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail (lisible)	@
Profession	

Dates du stage choisi :

- 19 octobre 2024
- 1^{er} mars 2025

Règlement : *L'inscription n'est confirmée qu'à réception du règlement, ou de la convention signée,*

- Règlement par chèque de 280 Euros à l'ordre de ESPRITS-DE-VINS**
- Règlement par virement : demander le RIB par mail ***
* Si votre formation est réglée par votre employeur, merci de demander un devis et une convention.
- Je réserve le repas du déjeuner préparé sur place avec des produits frais (15 euros à régler sur place)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter :

En cas de désistement moins d'une semaine avant la formation 50% du règlement sera conservé.

En cas de désistement moins de 30 jours ouvrables (jusqu'à 1 semaine) avant la formation, 30% du règlement sera conservé.

Date

Signature (obligatoire)